MAIRIE
10 Place de la Mairie
45110
Saint-Martin-d'Abbat

St-Martin-d'Abbat, le 19 août 2025

N/ Réf : JT/ND/VL

ARRÊTÉ N° 2025-45
Règlementant temporairement la circulation
Circulation interdite Rue des Plains du 08/09/2025 au 12/09/2025

Le Maire de la commune de SAINT MARTIN D'ABBAT,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8ème partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté du 15 juillet 1974 modifié le 6 novembre 1992 relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation routière

Considérant que pour permettre à **l'entreprise SNCF – 2 Rue Pierre SEMARD – 45400 FLEURY LES AUBRAIS – représentée par Salma SARSAQI -** d'effectuer les travaux suivants :

- **SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU 116**
  Rue des Plains

il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel de l'entreprise,

A R R Ê T E,

Article 1 : Entre le 08/09/2025 et le 12/09/2025, la Rue des Plains sera interdite à la circulation – dans la partie entre la Grande Rue et la Rue des Maux Petits.

Article 2 : Le stationnement de tout véhicule, sauf engin de chantier, sera interdit au droit des travaux.

Article 4 : La mise en place, l'entretien et l'enlèvement des panneaux incomberont entièrement au demandeur.

Article 5 : L'affichage du présent arrêté sera effectué à chaque extrémité de la voie.

Article 6 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- M. le Chef de Brigade de Gendarmerie – 45110 CHATEAUNEUF S/LOIRE
- M. le Chef de Centre – C.P.I. – 45110 SAINT MARTIN D'ABBAT
- M. le Brigadier - Police Municipale - 45110 SAINT MARTIN D'ABBAT
- M. le Directeur des Services Techniques – 45110 SAINT MARTIN D'ABBAT
- Mme SARSAQI – 45400 FLEURY LES AUBRAIS

chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-D'ABBAT Loiret

Le Maire,

Joël TURPIN